

**19-10.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

Madame Jocelynn Meadows; messieurs François Dornier (président), Robin Lavoie, Mario Ross et Michel Pineault.

Absence motivée : monsieur Raymond Lacroix.

Sont également présents : madame Lyne Beaulieu (point 04) et monsieur Stéphane Bergeron (secrétaire).

Considérant qu'il serait absent, monsieur Raymond Lacroix, président du conseil d'administration, a préalablement signifié au directeur général et au secrétaire général son accord avec les différents projets de résolution, ainsi qu'avec le procès-verbal 19-09.

Monsieur François Dornier souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

**19-10.02 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> (19-09) réunion de l'année 2019 du comité exécutif
- .04 – CFMU / Agrandissement 2019-2020 et autres travaux de réfection des infrastructures / Choix d'un entrepreneur général : pour adoption
- .05 – Nomination au poste de gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif à la Direction générale : pour adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

**19-10.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 9<sup>e</sup> (19-09) RÉUNION DE L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ EXÉCUTIF**

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Robin Lavoie, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la 9<sup>e</sup> (19-09) assemblée soit adopté tel qu'il est proposé.

b) Suites

**19-09.04 – Signature du protocole d'entente avec Optania Solutions Inc. pour le développement d'un robot conversationnel**

Monsieur François Dornier informe les membres qu'il n'a pas encore reçu, à ce jour, les informations complémentaires dont il devait s'enquérir dans ce dossier.

**19-10.04 – CFMU / AGRANDISSEMENT 2019-2020 ET AUTRES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES / CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, souligne qu'il s'agit de l'aboutissement d'un projet longtemps espéré. Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le point.

Le 9 mai 2017, le Cégep de Rimouski a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de procéder à des travaux d'agrandissement au Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) de Lévis, et ce, en conformité avec l'article 2.7 D. c) de la convention d'aide financière signée par les deux (2) parties le 13 novembre 2013 pour l'entretien, la rénovation, l'adaptation aux besoins et le remplacement des installations et des équipements du site. Avec ce projet, le Collège pourra ainsi élargir et améliorer son offre de services en formation continue à l'industrie maritime et à ses travailleuses et travailleurs.

L'érection de la nouvelle section de bâtiment d'une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>, à l'ouest de l'immeuble existant, permettra la relocalisation du personnel administratif du centre dans un nouveau secteur plus fonctionnel, adjacent à la nouvelle entrée principale de l'édifice et à proximité du parc de stationnement dont le nombre de cases sera substantiellement augmenté. Bien que l'emploi de pieux ait été rendu nécessaire afin de pallier à des conditions inadéquates au niveau de la portance du sol, le nouvel édifice respectera un mode de construction conventionnel comprenant une dalle de béton structurale et un ensemble de poutres, de colonnes, de poutrelles et de pontages en acier. Pour les parements extérieurs, une facture et des matériaux contemporains seront privilégiés. L'utilisation de maçonnerie de briques, de revêtements métalliques et de murs rideaux de verre viendra compléter l'ensemble.

Les locaux actuellement affectés au secteur administratif seront pour leur part transformés en blocs sanitaires (hommes et femmes) afin de servir aux étudiantes et aux étudiants œuvrant dans le bassin d'entraînement. Cet ajout permettra de dédier le bloc sanitaire existant à la population étudiante suivant des formations en extinction d'incendie. Parmi les nouveaux locaux créés se retrouveront deux (2) classes pour l'enseignement théorique, une (1) classe de formation à distance, un (1) atelier de matelotage, des bureaux pour le personnel enseignant, une (1) cafétéria, une (1) salle de réunion, un (1) centre de documentation ainsi que divers locaux de services techniques et sanitaires.

Le Collège profitera également de l'occasion que lui offre ce projet pour procéder à la réalisation de travaux de réfection et de mise à niveau sur le système de traitement des eaux usées de même que sur la partie existante du stationnement de l'endroit.

Les firmes *Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés - Architectes* (spécialité Architecture) et *Les services EXP inc.* (spécialité Ingénierie) ont été mandatées, après un appel d'offres public pour le choix de professionnels, pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des interventions en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités, estimés à 5 132 687 \$ (toutes taxes incluses) avant contingences de construction, seront payés à partir de l'allocation spécifique reçue du MEES lors de la cession du bâtiment au Collège de même qu'à partir de l'enveloppe d'immobilisation normalisée du budget d'investissement 2019-2020 de l'établissement.

Lors de la publication de l'appel d'offres public pour ce projet, quinze (15) entrepreneurs généraux en ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec. Par la suite, quatre (4) d'entre eux se sont présentés à la visite des soumissionnaires ayant eu lieu le mercredi 26 juin dernier.

Subséquemment, six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux. Il s'agit de :

1. *Les Constructions Béland & Lapointe inc.* (Lévis, Québec) au montant total de 5 282 296,43 \$ (toutes taxes incluses);
2. *Dalton inc.* (Québec, Québec) au montant total de 5 301 719,15 \$ (toutes taxes incluses);
3. *Les Constructions Pierre Blouin inc.* (Québec, Québec) au montant total de 5 372 304,60 \$ (toutes taxes incluses);
4. *Construction Citadelle inc.* (Québec, Québec) au montant total de 5 453 877,07 \$ (toutes taxes incluses);
5. *KAMCO CONSTRUCTION INC.* (La Pocatière, Québec) au montant total de 5 550 648,08 \$ (toutes taxes incluses);
6. *Lévesque et Associées Construction inc.* (Québec, Québec) au montant total de 5 663 668,50 \$ (toutes taxes incluses).

En complément d'information, madame Beaulieu précise qu'après la récupération de certaines taxes, le coût total du projet sera de moins de 5 millions de dollars, tel que prévu initialement. Elle ajoute qu'on doit composer avec une construction sur pieux et un déficit environnemental. Afin de voir à ce que les choses se déroulent rondement, monsieur Jean-Philippe Lafrance, gestionnaire administratif aux Projets et infrastructures, est sur place au moins 4 jours par semaine pour assurer la surveillance des travaux. Tout est prêt pour le début des travaux, prévu d'ici deux ou trois semaines, l'objectif étant, précise monsieur Dornier, de monter la coquille avant l'arrivée de la saison froide.

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise *Les Constructions Béland & Lapointe inc.* (Lévis, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation du projet regroupant l'agrandissement et d'autres travaux de réfection d'infrastructures au Centre de formation aux urgences de Lévis à l'entreprise *Les Constructions Béland & Lapointe inc.* (Lévis, Québec) au montant total de 5 282 296,43 \$ (toutes taxes incluses).

**19-10.05 – NOMINATION AU POSTE DE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE OU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF À LA DIRECTION GÉNÉRALE : POUR ADOPTION**

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Madame Nicole Bouchard, titulaire de ce poste, a annoncé son départ à la retraite pour le mois d'août 2019. Monsieur Dornier souligne la générosité de madame Bouchard, qui est demeurée en poste, et ce, malgré le fait qu'elle soit déjà officiellement à la retraite et déménagée à Québec.

Afin d'amorcer le processus de dotation du poste en question, l'offre d'emploi fut publiée en avril et le comité de sélection procéda à des entrevues en juin, mais aucune candidature ne fut retenue.

Un deuxième concours a donc été lancé en juillet. Au terme de ce second processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

En complément d'information, monsieur Dornier précise qu'après ce deuxième appel de candidatures, quatre personnes ont été reçues en entrevue, deux se sont désistées et une a échoué au test de français. Il ajoute que la candidate retenue et chaleureusement recommandée par le comité de sélection a travaillé pendant plus de 15 ans à titre d'adjointe administrative d'un vice-président du Mouvement Desjardins, avant que le poste de ce dernier soit aboli et qu'elle ne devienne ensuite adjointe administrative à la Direction des formations continues et du développement organisationnel du Collège de Rimouski, où elle fait un travail remarquable. Auparavant, elle avait occupé des fonctions analogues pendant quelques années auprès de hauts gradés de la Sûreté du Québec. L'entrevue de la candidate, aux dires de monsieur Dornier, a été formidable et les tests psychométriques ont été réussis de brillante façon.

CONSIDÉRANT le poste de gestionnaire administrative ou gestionnaire administratif à la Direction générale à pourvoir;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Marie-Josée Ross au poste de gestionnaire administrative à la Direction générale.

L'entrée en fonction est prévue en septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Robin Lavoie, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 8 h 44.

---

président

---

secrétaire